

à Saint-Christophe, le 20 août 2024.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 29 AOÛT 2024 À 18H30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde de la commune par la société NUMERISK ;
- Approbation du PV de la séance du 10 juillet 2024 ;
- Approbation du PV de la séance du 23 juillet 2024 ;
- Inscription des crédits de l'opération de rénovation de la toiture de l'église et d'aménagement d'une salle associative au budget général de la commune ;
- Création d'emplois permanents à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- Nomination d'un référent déontologue des élus ;
- Autorisation d'acquisition de titres de participation à la société d'économie mixte EnR et désignation des représentants de la commune à ses instances ;
- Autorisation d'ouverture d'une enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement de portions du domaine public communal ;
- Approbation de la convention de prise en charge des frais de transport avec l'association Les Bambins d'Aunis ;
- Modification des délégations du Conseil Municipal consenties au Maire ;
- Acquisition d'une portion de la parcelle cadastrée section XC numéro 54 ;
- Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de division foncière pour la parcelle cadastrée section XC numéro 54 ;
- Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable d'édification d'une clôture liée à la défense extérieure contre l'incendie, sur une portion de la parcelle cadastrée section XC numéro 54 ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.